

## Braccio, Nadia

---

**De:** Eric Dubé [lepatriote1@hotmail.com]  
**Envoyé:** 28 janvier 2014 19:48  
**À:** Greffe  
**Objet:** Mme Louise Pelletier

Chère Mme Pelletier, se présent envoi a pour objectif de vous informer des inquiétudes que ma conjointe et moi avons face aux menaces qu'Hydro-Québec profère en laissant planer l'application des articles 12.3-13.2-15.5 du contrat de service aux abonnés qui refusent l'installation des nouveaux compteurs intelligents émettant des radiofréquences qui sont nocives pour la santé.

Contenu du fait que la société n'ait pas effectué une étude d'impacte indépendante qui peut prouver hors de tout doute l'innocuité des champs électromagnétiques émanant de ses compteurs et que, par le fait même, Hydro-Québec ne respecte en aucun moment les moratoires et les demandes formelles de certains élus municipaux qui remettent en question l'installation massive de ces compteurs électro-polluants parce qu'ils n'ont pas l'assurance que ces derniers n'ont pas d'effets nocifs sur la santé; il est donc de la responsabilité de la Régie de prendre très au sérieux nos doléances.

Le remplacement d'un compteur électromécanique, à l'intérieur comme à l'extérieur d'un domicile, par un appareil émetteur-récepteur de radiofréquences permet à la société d'effectuer beaucoup plus que la simple lecture de la consommation totale d'électricité pour une période donnée et ce, par un procédé coûteux, non essentiel et des plus dommageable pour la santé. Comme vous pouvez le constater, ceci constitue un changement majeur lorsque nous nous référons au contrat de service de celle-ci.

Sachez que le domicile de l'usagé sert ni plus ni moins d'antenne relais pour acheminer de l'information confidentielle à des routeurs et tours à cellulaires. Sans compter le fait que ces nouveaux compteurs contiennent aussi une antenne Zigby permettant la collecte de données à l'intérieur des résidences. Nous pensons sérieusement que la dite société d'état outre passe ses droits à l'égard de l'entente de service et contrevient inéluctablement à la vie privée des usagés.

Voilà pourquoi nous sommes en total désaccord avec la façon de faire d'Hydro Québec et que nous vous remercions d'avance de bien prendre en considération nos inquiétudes.

Annie Vanden Abeele et Eric Dubé

***Mieux vaut allumer une chandelle que maudire l'obscurité!***

*Lobsang Rampa*

**Eric**